



## Adjoint administratif pénitentiaire, enquête de moralité.

Par **Tia4490**, le **19/03/2016** à **22:45**

Bonjour,

Je viens vers vous en mode panique.

Voilà je suis sur la liste d'aptitude d'adjoint administratif. Je suis parmi les 20 premiers. Nous avons eu une enquête de moralité. Il y a 3 ans de cela, j'ai encaissé un chèque qui était à mon nom, arrivé dans ma boîte postale une semaine plus tard. Je reçois un appel de la police, j'arrive et on me dit que j'ai volé ce chèque. J'explique comment ce chèque est arrivé, je n'ai pas fait d'histoire et je rends illico l'argent, je me suis excusée auprès de la personne. Je n'ai pas eu de condamnation mais je suis fiché au STIC comme ayant commis un vol ? C'est l'agent, lors de mon enquête de moralité, qui m'a indiqué cela.

Je lui ai donc expliqué ce qui s'est passé. Il m'a dit qu'il ne va pas mettre ça dans son rapport, j'ai été honnête pendant mon enquête de moralité mais il ne sait pas si j'ai un casier judiciaire vierge, j'ai l'impression que c'est perdu d'avance pour moi.

Pensez vous que j'ai une chance d'intégrer la fonction publique avec ce foutu fichier STIC. Est-ce que le fait d'être fiché avons nous un casier judiciaire ?

J'ai envie d'aller voir la personne pour lui demander de faire un courrier pour prouver que je lui ai bien rendu l'argent et ainsi prouver mon honnêteté et voir l'agent de l'enquête de moralité et lui donner le courrier.

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **20/03/2016** à **07:51**

Bonjour,

Le fichier STIC et le casier judiciaire sont 2 choses très distinctes. Tant qu'aucune condamnation n'est prononcée par un juge, le casier judiciaire reste vierge. Quand au STIC, il y a peu de chance pour qu'il soit interrogé dans votre cas, alors restez zen.

Par **Tia4490**, le **20/03/2016** à **16:15**

Bonjour Tisuisse

Merci pour votre réponse je croise les doigts et espère que cela va réellement passer pour moi. Je vous tiens au courant pour la suite. Merci